

Curés desservant la paroisse de Montanges.

1329 : Sire Gérard de Foras.

En 1329, il participe comme témoin à une délimitation de terres entre les abbés de Chezery et Nantua.

1439 à 1476 : Sonthonnax Henri.

1467 à 1476 : Barril Jean.

1477 : Pussonis Nicolas.

1581 : Savarin Jean.

1598 : De Louvey Claude.

1600 à 1604 : Gaillard Gilbert.

1604 à 1605 : Mathial Pierre.

1605 à 1651 : Gaillard Philippe.

C'est à lui que revient l'immense honneur de recevoir en octobre 1605 dans l'église Saint André François de Sales, évêque de Genève Annecy.

1651 à 1666 : Poncet Claude.

Le curé Poncet est originaire de Belleydoux.

1666 à 1678 : Maurier Jean Claude.

Docteur en théologie, il est originaire de Nantua.

Nommé curé de Montanges c'est lui qui inaugure les premiers registres paroissiaux d'état civil.

Homme très cultivé ces écritures sont un modèle du genre. Lorsqu'il s'absente de Montanges il est remplacé par le curé Claude Antoine Brunet, prêtre résidant au village.

En 1666 puis en 1671, il reçoit Jean Darenthon Dalex, évêque de Genève qui visite la partie française de son diocèse en présence de d'Etienne Jarcellat, Prieur de Nantua.

1678 à 1706 : Perret Claude.

Il décède vingt huit années après sa nomination ; il est enterré le 24 septembre 1706, dans l'église paroissiale Saint André, près de l'eau bénite. Messire Jarcellaz, Prieur de Nantua en la partie de France ainsi que le curé Aymard assistent à ses funérailles.

1705 à 1708 : Aymard.

Vicaire de Montanges. Lors de ses absences du village, il est remplacé par le père Joseph Saxe et le père Virieux.

En 1706, il assiste à la bénédiction de la chapelle de la Maréchère en présence de l'archiprêtre de Champfromier Jean Baptiste Rollet.

1708 à 1751 : Guillot Joseph.

Fils de Nicolas Guillot de Chemillieu, il est ordonné prêtre par l'évêque de Genève Michel Gabriel de Rossillon Bernex.

N'ayant que la tonsure et ayant fait son séminaire à Annecy, il est institué curé de Montanges le 27 mars 1708.

Le curé Guillot décède à Montanges. Il est enterré au cimetière le 26 août 1751 en présence de Joseph Guillot, curé de Saint Germain, de François Humbert, archiprêtre et curé de Champfromier, François Fabry, curé de Lalleyriat et enfin Claude Gaillardon curé de Giron.

1751 à 1792 : Montanier Blaise.

Bachelier et diplômé de la Sorbonne.

1794 : Jacquinod Sébastien.

Voir le chapitre : Maires de Montanges

1803 : Egras.

1804 : Jean Baptiste Ravallard.

Le 24 décembre 1810, il se rend à Champfromier pour bénir la nouvelle cloche de l'église en présence du père Joseph Augier, curé de Champfromier.

1824 à 1836 : Barrier puis Reverchon.

1836 à 1839 : Père Chevron.

L'évêque de Belley Mgr Devie nomme le père Joseph Chevron desservant de la paroisse de Montanges en remplacement de l'abbé Reverchon, vétéran du diocèse. Les fidèles de Montanges étant très attaché à leur vieux curé envoient à Belley le maire André Marie Gras pour obtenir de l'évêque de le conserver à Montanges :

« Je vous donne que trois mois, leur répondit l'évêque pour me remercier de cette nomination, c'est un saint que je vous envoie. » Deux mois ne s'étaient pas écoulés que le prélat recevait par une lettre touchante de Montanges les remerciements prédits.

1840 à 1843 : Berrod.

Curé qui fut très estimé lors de son passage au village.

Quelques mois avant son départ il s'entretient longuement avec le Baron Volland, maire de la commune sur la nécessité de créer une classe pour les jeunes filles de Montanges afin qu'elles ne soient plus cantonnées dans les seules tâches ménagères et qu'elles s'ouvrent à la lecture et l'écriture.

Il sera entendu puisque cette classe ouvrira en 1844.

1843 à 1855 : Charpin.

Les habitants de Montanges ne sont pas d'accord avec l'action que mène le curé Charpin dans la paroisse. Ils font parts de leur indignation au maire qui réunit aussitôt le conseil municipal et il leur fait l'exposé suivant :

« La commune de Montanges, lorsqu'on lui a changé son curé, Monsieur Berrod ce brave et zélé pasteur qui a fait tant de bien dans la commune regrette ce changement et tous les habitants en portent le deuil. Son remplaçant le curé Charpin ne convient nullement aux habitants en aucune manière qu'à un bien petit nombre de personnes et je vois avec douleur la foi s'éteindre rapidement dans la commune si on ne nous donne pas un autre pasteur dévoué pour le bien de la foi et de la religion. Vous l'avez vu et remarqué comme moi le peu de monde qui assiste aux offices et s'il n'est pas remplacé sous peu, l'église sera vide !

Il suffit d'exposer à l'autorité supérieure les raisons et les motifs réels pour qu'elle s'empresse de donner à la commune un pasteur qui est la confiance des habitants. »

Le conseil municipal considère que l'exposé qui lui est fait mérite d'être pris en considération car Monsieur le curé ne s'occupe que des choses matérielles : médecine, entreprise, marché et tout cela ne convient pas aux paroissiens.

En effet il vient de prendre le marché pour extraire et voiturier le plâtre de la fabrique de Mr Rostand, ainsi il paralyse totalement les bras des pauvres journaliers et voituriers de la commune.

Dans le village des cris s'élèvent pour que Monsieur le curé parte :

« Nous n'en voulons plus car chez lui il tient des pensionnaires malades, ce n'est plus une cure mais un hôpital. Il détériore entièrement la cure ; le petit salon est une écurie, la bibliothèque du curé Berrod est un pigeonnier et ses voitures sont souvent placées sur l'ancien cimetière à la porte de l'église. »

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal de Montanges demande que le curé Charpin quitte le village. Le conseil sera entendu par l'autorité supérieure.

1855 à 1866 : Humbert Marie Martin.

1866 à 1869 : Jayr Marin.

Le curé Jayr réside au presbytère avec sa mère, sa nièce et un domestique.

Il a auprès de lui un jeune de Montanges, Jean Marie Gras qu'il a pris comme élève pour sa formation.

1869 à 1874 : Dury Antoine.

Il réside au presbytère en compagnie de sa sœur Joséphine.

En 1871, le curé Dury demande et promet au conseil municipal de faire le service religieux gratuitement pour les indigents du village ; ce dernier refuse de lui voter cependant un supplément de traitement de deux cents francs, accordé jusqu'à ce jour.

Cette augmentation lui sera accordée l'année suivante.

1875 à 1907 : Musy Antoine.

En 1885, le curé Musy est nommé membre de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Montanges.

Il quitte la commune en août 1907.

1907 à 1932 : Chavy Alexandre.

Né à Replonges en 1869. Il va être le dernier desservant résidant au presbytère du village en compagnie de sa servante, Lucie Brunet du Grand Abergement.

Le curé Chavy était un homme très autoritaire et coléreux, craint de tous les enfants du village. Un jour où les jeunes avaient préféré aller à la fête plutôt qu'au catéchisme, il avait cassé sa canne sur le bord de l'harmonium de l'église.

1923 : Contestation du curé Chavy auprès du maire de Montanges au sujet de la location du presbytère.

Le maire Henri Pochet dans sa lettre adressée au sous-préfet lui explique que le curé Chavy est un homme récalcitrant doté d'un esprit sans conciliation.

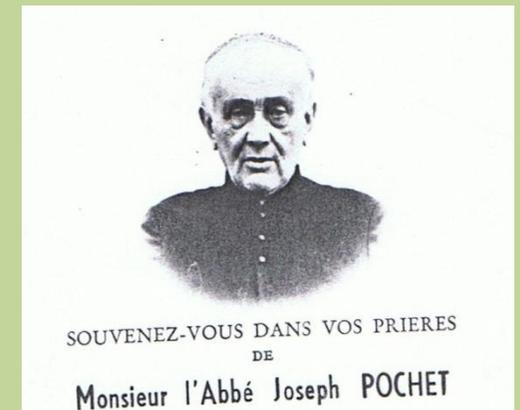
1933 à 1956 : Pochet Joseph.

Né en 1880. Curé de Montanges en 1933 et Champfromier à partir de 1925.

Installation du nouveau curé de Champfromier accueilli par l'ensemble de la population et par le chanoine Tournier, Vicaire général originaire de Champfromier. L'abbé Pochet succède à l'abbé Roupioz, obligé de prendre du repos en rapport avec sa santé fragile.

14 août 1956 : Décès à Champfromier à l'âge de 76 ans de l'abbé Joseph Pochet qui fut curé de Montanges et Champfromier durant près de trente années. Ses funérailles ont été célébrées à Champfromier le 17 août.

Homme de cœur, dévoué et charitable il était estimé de toute la population.



1956 à 1985 : Vicari Alfio.

Ordonné prêtre en 1935, il est nommé professeur au petit séminaire de Meximieux. En 1939, il est mobilisé au 89^e régiment d'infanterie à Sens en qualité d'infirmier brancardier. Blessé en 1940 en assurant une mission il est fait prisonnier. Rapatrié en 1943 il est nommé curé de Saint-Vulbas, sans avoir été préalablement décoré de la Croix de Guerre. En 1956, il arrive dans la vallée de la Valserine pour prendre en charge les paroisses de Champfromier et Montanges. En 1965, il rejoint la cure de Confort en gardant toutefois Montanges.

15 septembre 1985 : L'abbé Vicari fêtait ce dimanche son 50^e anniversaire de sacerdoce au service de l'église. C'est en grand nombre que les paroissiens s'étaient rassemblés pour assister à l'office religieux célébré devant les conseillers municipaux et de nombreuses personnes venues des communes voisines. A l'issue de la cérémonie la commune offrait un vin d'honneur au cours duquel des cadeaux furent remis au père Vicari. Il demeurera à la cure de Confort jusqu'à son décès en 2000. Il est inhumé au cimetière de Champfromier.

